

Textes Fondateurs: Pierre Mendès-France et la démocratie

Vendredi 01 Juin 2007

Déclaration d'investiture, 17 juin 1954

« Mais le gouvernement sera ce que seront ses membres. Je ferai appel, si vous me chargez de le constituer, à des hommes capables de servir, à des hommes de caractère, de volonté et de foi. Je le ferai sans aucune préoccupation de dosage. Je ne m'interdis même pas – tant est vif mon désir de constituer la plus large union nationale – de demander éventuellement leur concours à des députés qui, pour des raisons respectables, n'auraient pas cru pouvoir, en première instance, m'accorder leur suffrage. »

Extrait du discours concernant l'investiture du Général de Gaulle, 1er juin 1958

« Parmi ceux qui déposeront dans l'urne un bulletin blanc, il en est, je le sais, qui le feront en toute conscience et je ne puis que respecter leur choix sincère ; mais il en est qui le feront seulement dans la crainte d'une guerre civile dont depuis des jours on leur annonce et la minutieuse préparation et l'immédiate proximité.

Sans doute le peuple français l'ignore ; la censure – encore – interdit que soient révélés au pays des préparatifs à la guerre civile et à la sédition militaire, en Algérie comme dans la Métropole, des préparatifs dont le gouvernement a connaissance, dont la presse étrangère fait état et dont on s'entretient constamment jusque dans les couloirs de cette Assemblée.

Le peuple français nous croit libres ; nous ne le sommes plus.

Ma dignité m'interdit de céder à cette pression des factions et de la rue. Et le général de Gaulle, qui a toujours sauvegardé jalousement sa fierté et son indépendance, plus encore lorsqu'il parlait au nom de la nation, ne saurait être surpris que j'élève ici ma protestation contre l'affront dont nous sommes l'objet et que même nos erreurs d'hier ne justifient pas, car notre mandat nous interdit d'abdiquer devant la force, notre mandat nous fait un devoir de revenir vers la démocratie si nous nous en sommes éloignés et nous de nous en éloigner plus encore. »

Les risques de la construction européenne, 18 janvier 1957

« J'ai toujours été partisan d'une construction organique de l'Europe. Je crois, comme beaucoup d'hommes dans cette Assemblée, que nos vieux pays européens sont devenus trop petits, trop étroits pour que puissent s'y développer les grandes activités du XX^e siècle, pour que le progrès économique puisse y avancer à la vitesse qui nous est devenue nécessaire.

Un marché vaste est un élément de large circulation des progrès techniques et des échanges, et également un élément essentiel pour l'organisation et la consolidation de la paix entre les Etats européens, ce qui est tout aussi important.

Mais ce marché, nous devons l'aménager de telle sorte que nous puissions y obtenir les meilleurs résultats possibles, sans tomber dans un étroit égoïsme national, spécialement pour notre pays.

Un ancien président du Conseil a dit que nous devons « faire l'Europe sans défaire la France ».

« L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes, soit le recours à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit la délégation de ces pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement « une politique », au sens large du mot, nationale et internationale. »

Le Groupe République!

<http://www.le-groupe-republique.fr>